

Procès-verbal du conseil municipal du 13 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 13 juillet, le Conseil Municipal de la Commune de CLAIRVAUX-LES-LACS, dûment convoqué le 07 juillet 2023 s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Mme Le Maire,

Présent(s) : Mme Hélène MOREL-BAILLY, Maire, Jaques BAILLY, Stéphanie BAUDIER, Sophie BIOLAND, Quentin SONNET, les adjoints, Mme, Marie-Claire CLOSCAVET, Eliane KAAPT, Marine PIAULY, Marie-Louise RENAUX, Mrs Hervé BAILLY, Christian MINO, Jérôme RIDET, Dominique TAURINES, conseillers.

Absents excusés :

Absents non excusés : Denis BARIOD, Guy VUILLEMOT

Quorum (mini 8 présents) : ok

Mme le Maire ouvre la séance à 19h20

Mme le maire évoque l'accident dont a été victime Alexandre et au nom du conseil lui souhaite tout le courage nécessaire pour affronter les étapes de son rétablissement.

Suite à la démission de Cécile AMRANE et selon les règles pour les communes de + de 1000 habitants, M Hervé BAILLY lui succède en tant que conseiller municipal.

Désignation du secrétaire de séance : Marine PIAULY

Approbation du compte-rendu du 09 juin 2023 :

A noter au point 4.1 les acquéreurs de l'ancienne gare se sont constitués en SAS et non en SCI.

Marie-Claire CLOSCAVET demande, en ce qui concerne les occupations du domaine public par les commerçants, si un courrier a été envoyé ou si, comme évoqué, on était passé les voir. Elle demande aussi si on était passé voir la fromagerie pour le chaudron. Mme le maire répond qu'on s'est déplacé chez chacun d'entre eux mais pas à la fromagerie qui n'a rien sur le trottoir et qui n'a rien demandé.

VOTE	Pour	Contre	Abst		Pour	Contre	Abst
BAILLY Hervé	X			MOREL-BAILLY Hélène	X		
BAILLY Jacques	X			PIAULY Marine	X		
BARIOD Denis				RENAUX Marie-Louise	X		
BAUDIER Stéphanie	X			RIDET Jérôme	X		
BIOLAND Sophie	X			SONNET Quentin	X		
CLOSCAVET Marie-Claire	X			TAURINES Dominique	X		
KAAPT Eliane	X			VUILLEMOT Guy			
MINO Christian	X			TOTAL	13	0	0

1. FINANCES

1.1. Maison des associations, validation du nouveau plan de financement suite à attribution de subvention :

Rappel :

Délibération du 12/05/2022 approbation du projet estimé à 447.436€ HT

Délibération du 06/04/2023 attribuant le marché de travaux à 312.578€ HT

Une subvention de 106.398€ (30% des dépenses subventionnables) a été obtenue de la Préfecture via la DETR il convient de délibérer pour le nouveau plan de financement.

VOTE	Pour	Contre	Abst		Pour	Contre	Abst
BAILLY Hervé	X			MOREL-BAILLY Hélène	X		
BAILLY Jacques	X			PIAULY Marine	X		
BARIOD Denis				RENAUX Marie-Louise	X		
BAUDIER Stéphanie	X			RIDET Jérôme	X		
BIOLAND Sophie	X			SONNET Quentin	X		
CLOSCAVET Marie-Claire	X			TAURINES Dominique	X		
KAUPT Eliane	X			VUILLEMOT Guy			
MINO Christian	X			TOTAL	13	0	0

1.2. Renouvellement de la convention d'adhésion au service e-lum et poursuite du RVS :

La commune adhère depuis 2011 au service e-lum du Sidec ainsi qu'à la Charte « éclairons juste le Jura ». Ce service coûte 18€ du point lumineux, (on a environ 450 points), optimisé en fonction de l'empreinte nocturne (jusqu'à 16.56€). Il comprend le suivi et l'entretien des points lumineux et nous permet de faire des programmes de renouvellement de matériel vétuste avec 50% de subvention (sur maxi 30.000€ TTC par an).

Marie-Claire CLOSCAVET demande si on a pris une décision concernant la remise en route de l'éclairage nocturne la nuit dans le secteur des campings/centre-ville. Pour l'instant non.

VOTE	Pour	Contre	Abst		Pour	Contre	Abst
BAILLY Hervé	X			MOREL-BAILLY Hélène	X		
BAILLY Jacques	X			PIAULY Marine	X		
BARIOD Denis				RENAUX Marie-Louise	X		
BAUDIER Stéphanie	X			RIDET Jérôme	X		
BIOLAND Sophie	X			SONNET Quentin	X		
CLOSCAVET Marie-Claire	X			TAURINES Dominique	X		
KAUPT Eliane	X			VUILLEMOT Guy			
MINO Christian	X			TOTAL	13	0	0

1.3. Point financier et prévision de travaux pour 2024 :

Suivi fonctionnement :

- On est à 50.7% du disponible sur le chapitre 12-masse salariale- (qui représente 33.1% des dépenses réelles de fonctionnement), une révision sera sûrement à prévoir en raison des augmentations de cotisations et du point d'indice.
- Pour le chapitre 11-charges générales- (qui représente 35.4% des dépenses réelles de fonctionnement). Nous avons reçu quelques factures pour l'électricité, on note bien une baisse sur l'éclairage public (-38%) et une hausse allant de +75% à +240% sur les bâtiments, à priori il faut s'attendre à une hausse moyenne de 80% et on avait prévu 50%, il y aurait donc un supplément de 40.000€ sur l'année tous budgets confondus à confirmer.
On est globalement et pour l'instant dans l'enveloppe budgétaire totale prévue.

Suivi investissement :

- Reste engagé 728.000€ de dépenses et 238.000€ de recettes (dont 167.400€ de vente immobilière).
- Une DM est à prévoir sur l'eau pour les travaux de réseaux secteur Tronchet/Gine, le montant définitif des travaux étant à environ 74.000€ TTC de plus (avec ajustement MO).

DM n°1 budget eau

VOTE	Pour	Contre	Abst		Pour	Contre	Abst
BAILLY Hervé	X			MOREL-BAILLY Hélène	X		
BAILLY Jacques	X			PIAULY Marine	X		
BARIOD Denis				RENAUX Marie-Louise	X		
BAUDIER Stéphanie	X			RIDET Jérôme	X		
BIOLAND Sophie	X			SONNET Quentin	X		
CLOSCAVET Marie-Claire	X			TAURINES Dominique	X		
KAUPT Eliane	X			VUILLEMOT Guy			
MINO Christian	X			TOTAL	13	0	0

Les dossiers DETR pour 2024 doivent être déposés avant le 30 novembre 2023 et complétés au plus vite par les actes d'engagements ou devis signés.

Prévisions 2024 à valider (sur le principe) pour que cet été on puisse travailler sur ces dossiers et délibérer début novembre pour les dossiers DETR :

- Aire de camping-car. Budget d'environ 348.000€ TTC subventions possibles : DETR 30% (dossier présenté pour 2023 mais non complet), TEC 72.000€, Département et Massif du Jura à solliciter 20% ? Problématique du PLUi, l'enquête publique ne serait lancée qu'en septembre. Au sujet du PLUi les deux zones restantes constructibles sur la commune (vers le cimetière et derrière l'ALSH, ne pourront l'être qu'avec une obligation de 15 logements à l'hectare
- Mur du cimetière (partiel), pas de subvention car en fonctionnement : enveloppe à prévoir de 40.000€. Stéphanie BAUDIER précise que les devis demandés il y a plus d'un an étaient entre 80.000 et 100.000€ incluant le nettoyage du mur vers le columbarium et sa reprise totale sur le côté vers la Frasnée. Hervé BAILLY demande si nous sommes en 0 phyto sur le cimetière. Oui, on ne peut plus utiliser de désherbant ce qui contraint à plus d'entretien, Stéphanie BAUDIER précise qu'il faudrait passer un peu plus régulièrement.
- RVS 8^{ème} tranche remplacement de 20 lanternes Grande Rue, de la rue de Jura au rond-point, APS à suivre. (env 15.000€)
- Voirie : sécurisation Bériat et rue des Champs (30k) - trottoirs de la rue de la Gare (50K), rue St Roch (20k), rue du Village Neuf (5k) et rue du Jura (15K). On dépasserait le seuil des marchés donc ajouter la MO par exemple société Cirus comme pour les travaux lancés en 2022 (160.000 ?). DETR 20% possible.
- Effacement fils nus route d'Hautecour, dernier secteur de la commune en fils nus, APS à venir (50.000€ ?)
- Matériel atelier (remorques – et matériel mis au budget 2023 mais non réalisé) 40.000€ Soit travaux 653.000€ TTC et subvention 186.000€, reste 467.000€ (rappel CAF 2022 à 350.000€...)

Quentin SONNET demande pourquoi dans cette liste pour 2024 il n'y a pas le rachat et la démolition du bâtiment de l'ancienne fleuriste. On a contacté l'EPF et leur portage va jusqu'en 2025, il pourrait même être prolongé avec des frais de portage passant de 1% à 1.5%.

Marie-Claire CLOSCAVET demande si on prévoit quelque chose pour les vestiaires du foot. Pas pour 2024. La démolition des vestiaires et le désamiantage coûterait plus de 20.000€ et les chiffrages selon les demandes du club (projet aux normes selon leur classement) porterait le coût de nouveaux vestiaires à près de 1.000.000€. Nous venons d'avoir l'information du lancement d'un plan d'aide qui pourrait aller jusqu'à 75%, ceci doit être étudié rapidement pour réserver les crédits et envisager des travaux en 2025/2026. Par ailleurs avec le PLUi il faudra prévoir le déplacement des vestiaires car l'accès au terrain derrière l'ALSH ne permettra pas de remettre les vestiaires à la même place d'autant plus que l'accès au boulodrome passe entre les vestiaires et le terrain de foot. On doit discuter avec le club à l'automne afin de revoir leur projet et si possible à la baisse car la commune ne pourra pas financer leur projet initial ni les coûts de fonctionnement liés aux exigences du classement R1.

Dominique TAURINES demande si on pourrait louer un genre « Algeco » en attendant, Mme le maire s'est renseigné c'est hors de prix et il faudrait une autorisation d'urbanisme et d'accessibilité/sécurité ce qui ne sera pas facile. Il demande également si on peut décider d'une enveloppe que pourrait attribuer la commune sur ce projet et demander à JuraLacs d'ajuster le projet en fonction.

Marie-Louise RENAUX propose un groupe de travail pour ce sujet.

Jérôme RIDET demande si dans les projets de voirie il y aura la rue Neuve. Mme le maire précise qu'elle aurait souhaité pouvoir programmer ces travaux vu l'état de cette rue mais les réseaux sont aussi à reprendre et le coût serait à plus de 400.000€ (devis d'il y a 2 ans), si on fait ça on ne peut rien faire d'autre sur une année...

Stéphanie BAUDIER demande si le trottoir rue du Jura est urgent vu que le propriétaire du 36 grande rue n'a pas encore commencé de travaux et fermé le passage, on pourrait mettre en sens unique et peindre le passage piéton... Ceci est à étudier.

2. TRAVAUX/AMENAGEMENTS/RESEAUX

2.1. Point sur les travaux en cours :

M Jacques BAILLY prend la parole

- Travaux Grande Rue/place du Chêne : PV de réception signé, restera à faire la peinture sous la terrasse du Central Park et un sigle 30km/h à l'automne. Un deuxième balayage des graviers de la résine sera fait après la saison et un sablage de la résine devant la mairie devrait être fait cet été.
- Voirie lotissement : voirie faite et trottoirs faits, reste accotements à finir et signalisation
- Bâtiment CIL : en cours
- Effacement Rue du Tronchet et Gine : remise en état de la voirie faite (reste enlèvement poteaux et fils télécom)
- Croix d'Avin/Résistance : terminé
- Travaux voirie 2022 : reste la rampe vers la salle des fêtes semaine prochaine.
- Cimetière (4^{ème} passage) tonte des allées centrales début le 11/07 et entre-tombe commencés
- Réseau pluvial vers Bi1, autorisation de défrichage accordée après 7 mois ...suite ?
- Réseaux Gine-Tronchet-Augeon : démarrage septembre/octobre

2.2. Validation des travaux de terrassement et revêtement pour le city-park, aire de jeux et aire de fitness :

En décembre 2022 le conseil a validé le projet pour un montant de 147.500€ HT (100.750 pour les équipements et 46.750€ de travaux préparatoires et de surface), subvention notifiée du département pour 20.000€) lors du dernier conseil l'entreprise SATD été retenue pour les équipements pour 82.200€ HT.

Pour la partie terrassement et revêtement, nous avons des devis de décembre 2022 entre 46.000€ et 51.000€, suite au choix de SATD nous avons retransmis leurs préconisations exactes aux entreprises de TP pour une réactualisation des devis mais ne les avons pas encore reçus. Afin de ne pas retarder le lancement des travaux (prochain conseil mi-septembre) il est demandé au conseil s'il autorise Mme le maire à signer le devis (dans la limite de l'enveloppe initiale prévue) qui sera retenu après analyse technique et financière pour que les travaux puissent démarrer dès septembre.

VOTE	Pour	Contre	Abst		Pour	Contre	Abst
BAILLY Hervé	X			MOREL-BAILLY Hélène	X		
BAILLY Jacques	X			PIAULY Marine	X		
BARIOD Denis				RENAUX Marie-Louise	X		
BAUDIER Stéphanie	X			RIDET Jérôme	X		
BIOLAND Sophie	X			SONNET Quentin	X		
CLOSCAVET Marie-Claire	X			TAURINES Dominique	X		
KAUPT Eliane	X			VUILLEMOT Guy			
MINO Christian	X			TOTAL	13	0	0

3. URBANISME

3.1. Dossiers d'urbanisme en cours :

Mme Stéphanie BAUDIER prend la parole :

Demandes reçues depuis le dernier conseil :

Déclarations préalables :

- Changement de fenêtres et volets rue des Charmilles
- Changement de tuiles, création avant toit et démolition garage rue du Tronchet
- Installation photovoltaïque en toiture rue de la Gare
- Installation d'un portail rue du Lac
- Changement de fenêtres rue du Four

Permis de construire :

- Pas de nouveau dépôt

Rejet :

- Avis défavorable sur DP rénovation de combles Grande Rue

4. AFFAIRES GENERALES

4.1. Constitution de la liste préparatoire des jurés d'assises :

Le conseil doit tirer au sort 3 personnes figurant sur la dernière liste électorale. Sont exclues les personnes n'ayant pas atteint l'âge de 23 ans dans l'année et ceux qui ont rempli la fonction de juré dans le département dans les 5 dernières années, sont dispensées les personnes de plus de 70 ans.

Le tirage au sort est effectué pour désigner 3 personnes qui en seront informées par courrier et la liste sera communiquée à la Préfecture qui retiendra une de ces 3 personnes.

4.2. Délibération suite à la location et dégradations salle des fêtes :

La salle des fêtes a été louée pour un mariage le week-end du 17 et 18 juin. Le lundi 19/06 les personnes ne sont pas venues pour faire le nettoyage et rendre les clés, de plus on a constaté qu'ils avaient vandalisé l'espace archéo (destruction de matériel informatique et audio-visuel). Après plusieurs appels ils sont venus rendre les clés le mardi et en présence d'un gendarme ont reconnu les faits et demandé à la commune d'accepter un règlement amiable et de ne pas déposer plainte. Les chèques de location et de caution ont été remis en compte mais ils seraient sans provision... Une reconnaissance de dettes a finalement été signée en gendarmerie le 05/07 comprenant la location de salle 1400€ le défaut de nettoyage 120€ le devis pour le matériel détérioré 3116€ soit un total de 4636€. Un titre sera émis pour cette somme et la personne pourra se rapprocher de la trésorerie pour solliciter un étalement de paiement, en cas de défaut d'un règlement un dépôt de plainte sera immédiatement déposé. Afin d'établir le titre il convient de prendre une délibération.

Il est décidé pour les locations de ce type d'encaisser le chèque de location au moment de la réservation afin de vérifier la solvabilité avant la date fixée.

VOTE	Pour	Contre	Abst		Pour	Contre	Abst
BAILLY Hervé	X			MOREL-BAILLY Hélène	X		
BAILLY Jacques	X			PIAULY Marine	X		
BARIOD Denis				RENAUX Marie-Louise	X		
BAUDIER Stéphanie	X			RIDET Jérôme	X		
BIOLAND Sophie	X			SONNET Quentin	X		
CLOSCAVET Marie-Claire	X			TAURINES Dominique	X		
KAUPT Eliane	X			VUILLEMOT Guy			
MINO Christian	X			TOTAL	13	0	0

4.3. Suite de l'étude du CAUE sur l'aménagement de l'étage de la salle des fêtes et espace archéo :

Suite à la mission du CAUE pour étudier les possibilités d'aménagement de la salle des fêtes pour l'amélioration et l'accessibilité de l'espace archéo une réunion a eu lieu le 04 juillet dernier initiée par la DRAC et l'Unesco et avec une personne du département. Cette réunion faisait suite à celle en Préfecture du 22/06/2022 où la commune s'était engagée (pour ne pas fermer ce dossier) à travailler sur la partie bâtiment et la DRAC sur la partie muséographie et fonctionnement de l'espace. A l'issue de cette réunion il a été convenu que le seul moyen de poursuivre ce dossier est de lancer une étude de programmation/ faisabilité afin de concaténer le travail du CAUE et les propositions de la DRAC, de définir un programme et un calendrier afin de pouvoir solliciter des aides et de fédérer autour de ce projet que la commune seule ne pourra pas porter. Le coût d'une telle étude est estimé à 15.000€ et la DRAC pourrait financer jusqu'à 10.000€ ; afin de réserver ces crédits il convient de demander au conseil municipal son aval sur le lancement de cette étude. Objectif : délibération de principe mi-juillet, rédaction du cahier des charges de cette étude en collaboration avec la DRAC cet été pour envoi à plusieurs bureaux d'études début septembre et choix du candidat fin septembre, demande de subvention à la DRAC mi-octobre.

Le jour de cette réunion on apprend qu'il est possible que TEC réétudie la possibilité de reprendre l'espace archéo (grande salle de la CCPL), si cela se confirmait cette étude serait reprise par eux mais au moins les crédits DRAC seraient réservés, on attend une position claire sur leur intention et possibilité.

VOTE	Pour	Contre	Abst		Pour	Contre	Abst
BAILLY Hervé	X			MOREL-BAILLY Hélène	X		
BAILLY Jacques	X			PIAULY Marine	X		
BARIOD Denis				RENAUX Marie-Louise	X		
BAUDIER Stéphanie	X			RIDET Jérôme	X		
BIOLAND Sophie	X			SONNET Quentin	X		
CLOSCAVET Marie-Claire	X			TAURINES Dominique	X		
KAUPT Eliane	X			VUILLEMOT Guy			
MINO Christian	X			TOTAL	13	0	0

4.4. Exercice ou non du droit de préférence sur vente parcelle boisée ZC2 :

Mme le maire relate le courrier reçu de Jurisnotaires le 07/07 proposant à la commune, selon l'article L.331-24 du code forestier, de se porter acquéreur de la parcelle boisée ZC2 de 48a50ca à Soyria pour 485€ et frais d'acte 500€. Mme le maire demande au conseil de se prononcer.

VOTE	Pour	Contre	Abst		Pour	Contre	Abst
BAILLY Hervé		X		MOREL-BAILLY Hélène		X	
BAILLY Jacques		X		PIAULY Marine		X	
BARIOD Denis				RENAUX Marie-Louise		X	
BAUDIER Stéphanie		X		RIDET Jérôme		X	
BIOLAND Sophie		X		SONNET Quentin		X	
CLOSCAVET Marie-Claire		X		TAURINES Dominique		X	
KAUPT Eliane		X		VUILLEMOT Guy			
MINO Christian		X		TOTAL	0	13	0

4.5. Organisation interne suite à l'absence du responsable technique :

Suite au terrible accident qu'à subit Alexandre nous nous organisons au mieux pour son remplacement. Compte tenu de la période estivale et des congés nous allons faire au mieux jusqu'à la rentrée et verrons ensuite ce qu'il sera opportun de mettre en place.

Ainsi,

- Jacques BAILLY va se charger en plus de ce qu'il faisait déjà du suivi complet des chantiers et travaux en cours.
- Nathalie reprend, avec Jean-Paul le suivi des agents et l'organisation, nous avons déjà décalé les astreintes et fait le planning jusqu'à fin août. Les techniques seront tous en astreinte les 14 et 15 juillet pour montage et démontage selon les instructions vues en réunion des élus. Nathalie et Jean-Paul centraliseront et planifieront au mieux les demandes de travaux.
- Julie et Laurence vont aider sur la partie compta (qui était déjà en retard...) pour que Nathalie dégage du temps sur les DT/DICT et autres choses administratives que faisait Alexandre.
- Pour le marché, Jean-Paul remplaçait Alexandre en cas d'absence, donc pendant les congés de Jean-Paul, Nathalie et Jacques BAILLY prendront le relai.
- On va avoir des déclarations d'assurance et autres (déjà 2 journées pleines passées), des contrôles et expertises diverses et ce sera long et compliqué.
- Message de Nathalie : « Toute l'équipe s'est mobilisée de suite pour faire face, on est tous derrière Alex, et je les en remercie beaucoup ». Applaudissements pour l'équipe.

5. QUESTIONS DIVERSES

5.1. Wifi public

Un wifi-public est désormais accessible : dans le hall de la mairie (salle d'honneur et accueil médiathèque, dans la rue devant la mairie), et à la salle des fêtes (aussi à l'extérieur côté aire de jeux). Pour y accéder seule une adresse mail est demandée. Limitation à 1h (après il faut se reconnecter) et débit limité.

Marie-Louise RENAUX demande où on en est avec les discussions avec les médecins. On leur a proposer une réunion en mairie ou au cabinet mais nous n'avons pas eu de réponse...

Marie-Louise RENAUX demande si on a pu, avec les caméras, identifier les coupables pour la distribution des tracts nazis. Non, ils étaient masqués et gantés, on les voit mais sans possibilité d'identification. Par contre on a pu identifier plusieurs coupables de détériorations et obtenir des indemnisations et la gendarmerie souligne régulièrement l'intérêt de ce dispositif.

Stéphanie BAUDIER relate qu'il y a eu des faits similaires à Genlis en Côte d'Or avec le même mode opératoire et que les caméras n'ont pas pu non plus les identifier.

Jérôme RIDET présente un projet de journée citoyenne qui pourrait être porté par plusieurs associations avec plugging, thématique sur les jardins partagés, ateliers cuisine, fresque du climat, démonstration de four solaire... Ce serait prévu le 30/09. Il demande si la commune pourrait subventionner cette action pour environ 500€. Sur le principe le conseil est favorable.

Eliane KAUPPT précise que suite à son intervention lors du dernier conseil pour les tarifs de la cantine, il a finalement été décidé de passer à un tarif unique de 4.80€. Elle expose également qu'elle aurait souhaité lancer un programme de rénovation de la tour via la mission Stéphane Bern et la Fondation du Patrimoine mais qu'au vu des finances de la commune c'est compliqué mais c'est dommage.

Mme le Maire lève la séance à 21h06

Prochain conseil prévu le **JEUDI 14 septembre** à 19h15

Le secrétaire

Le maire

